Paris, 10.12.2024

Avis aux actionnaires de parts du FCP CANOPÉE EQUILIBRE:
Code ISIN : FR0014009CE3

Les modifications suivantes entreront en vigueur le 13 décembre 2024.

o La mise à jour du délégataire de gestion administrative & comptable, dorénavant Crédit Industriel et Commercial (CIC) – 6, avenue de Provence, 75009 – Paris ;

o Au sein de l'objectif de gestion de l'OPC :
- La suppression de la mention relative au respect des critères d'investissement socialement responsables (ESG) ;

o L'ajout de la mention du recours à un indice composite utilisé à titre de comparaison ;
o L'ajout d'une mention précisant l'existence d'une annexe SFDR ;

o Au sein de la stratégie d'investissement :

- La suppression des mentions suivantes : L'exposition du fonds aux marchés actions internationaux sera réalisée au travers d'investissements :De 20% à 80 % de l'actif net du fonds en OPCVM et/ou FIA;
- La suppression de l'investissement en instruments financiers dérivés au sein de la fourchette suivante : « De 20% à 80% aux produits de taux, du secteur privé ou du secteur public sans répartition prédéfinie (dont les pays émergents) par le biais d'investissement en OPC » et l'ajout de la précision « (hors instruments financier dérivés) » ;
- La modification de l'exposition dans des OPC monétaires : auparavant « 20% », dorénavant « 40% » ;
- La réduction de l'approche extra-financière afin de se conformer à une communication limitée au prospectus, sans toutefois apporter de modification à la stratégie extra-financière ;
- La suppression de l'absence de recherche de surexposition du portefeuille dans le recours aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés.
- L'ajout des droits de souscriptions dans les titres intégrant des dérivés ;

o Au sein de la partie consacrée aux souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :
- L'introduction d'une mention sur l'interdiction de la souscription de parts du fonds aux ressortissants russes ou biélorusses, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme

établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
dnca@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.